

Vous avez 65 ans ou plus ?
C'est le moment de vérifier que vos vaccins sont à jour.

GRIPPE, COVID, TÉTANOS, DIPHTÉRIE, PNEUMOCOQUES, VRS, ZONA

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Contre quelles maladies et à quel rythme est-il conseillé d'être vacciné dès 65 ans ?

COVID-19

65 ans et plus — **1 dose – chaque année**

Une dose chaque année dès septembre, au moins six mois après la dernière dose ou après une infection avérée.

Zona

65 ans et plus — **2 doses à 2 mois d'intervalle**

Deux doses, à minimum deux mois d'intervalle, pour toutes les personnes à partir de 65 ans.

Grippe

65 ans et plus — **1 dose – chaque année**

Vaccination annuelle, à débuter **entre mi-octobre et le début de la vague de grippe** (généralement mi/fin-décembre). Dose élevée recommandée dès 75 ans, ou dès 65 ans en présence d'un facteur de risque supplémentaire.

VRS
(virus respiratoire syncytial)

75 ans et plus — **65 ans et plus si à risque** — **Dose unique**

Une dose, idéalement entre mi-octobre et mi-novembre. Dès 65 ans en cas d'immunodéficience, de maladie préexistante, de fragilité, ou en établissements de soins de longue durée.

Attention, ce vaccin n'est pas encore remboursé.

Diphtérie – tétanos

65 ans et plus — **Rappel tous les 10 ans**

Rappel recommandé **à 65 ans, puis tous les dix ans.**

Pneumocoques

65 ans et plus — **Dose unique**

Vaccin recommandé pour toutes les personnes âgées de 65 ans et plus. **Une dose unique.** Même si vous êtes déjà vacciné, un vaccin plus récent et plus efficace peut être recommandé.

Toutes ces vaccinations (sauf le vaccin VRS) sont remboursées par l'assurance maladie de base sans franchise. Plusieurs vaccins peuvent être effectués en même temps.

En cas de questions, parlez-en à votre médecin, à votre pharmacien ou pharmacienne.

Informations complémentaires : www.vacciner-suisse.ch et www.infovac.ch